



Séance du jeudi 8 octobre 2020

Question n° 4
Élection des membres de la commission de délégation de service public

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi huit octobre deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REPLAÇANTS

ARPHEUILLES

Monsieur Pascal AUGENDRE

BESSAIS-LE-FROMENTAL

Monsieur Serge AUDONNET

BOUZAIS

Monsieur Olivier PARILAUD

BRUÈRE-ALLICHAMPS

Monsieur Roger DAGHER

CHARENTON-DU-CHER

Monsieur Pascal AUPY
Madame Colette PY

COLOMBIERS

Monsieur Daniel BÔNE

COUST

Monsieur Pascal COLLIN

DREVANT

Monsieur Patrick BIGOT

FARGES-ALLICHAMPS

Madame Édith MICHELIC

LA CELLE

Monsieur Philippe AUZON

LA GROUTTE

Monsieur Philippe PERRICHON

MARÇAIS

Madame Michelle RIVET

MEILLANT

Madame Marie-Claude JULIEN

NOZIÈRES

Monsieur Franck DAUMIN

ORCENAIS

Monsieur Yann CADIER

ORVAL

Madame Clarisse DULUC
Monsieur Alain ANDRIAU
Madame Françoise GONNET

SAINT-AMAND-MONTROND

Monsieur Emmanuel RIOTTE
Madame Jacqueline CHAMPION
Monsieur Francis BLONDIEAU
Madame Florence COMBES
Monsieur Geoffroy CANTAT
Madame Isabelle CHAPUT
Monsieur Raphaël FOSSET
Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT
Monsieur Jean-Claude LAUNAY
Madame Malika LACH-HAB
Monsieur Didier DEVASSINE
Madame Noura ANGLADE
Monsieur Philippe MARME
Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE
Madame Marie BLASQUEZ
Monsieur Yves PURET
Madame Jennifer TIXIER

Absent

SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX

Monsieur Claude AUBAILLY

VERNAIS

Monsieur Charles ADOLPH

Membres en exercice : 38

Membres présents : 37

Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2020

Date de l'affichage : 1^{er} octobre 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20201008-081020Quest4-DE
Date de télétransmission : 16/10/2020
Date de réception préfecture : 16/10/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 8 octobre 2020

Question n° 4

Élection des membres de la commission de délégation de service public

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code la commande publique ;

Vu les dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT, prévoyant que pour un établissement public, la commission de délégation de service public est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Le conseil communautaire décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public à titre permanent.

Élection des membres titulaires :

Messieurs Roger DAGHER et Olivier PARILLAUD sont désignés assesseurs.

1 seule liste se présente, elle est composée de :

- Pascal AUGENDRE
- Michelle RIVET
- Clarisse DULUC
- Didier DEVASSINE
- Marie BLASQUEZ

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants :	37
Bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages exprimés :	35

Élection des membres suppléants

1 seule liste se présente, elle est composée de :

- Serge AUDONNET
- Philippe AUZON
- Patrick BIGOT
- Philippe PERRICHON
- Jennifer TIXIER

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs ou nuls : 2
Suffrages exprimés : 35

Sont ainsi déclarés élus, membres titulaires :

- **Pascal AUGENDRE**
- **Michelle RIVET**
- **Clarisse DULUC**
- **Didier DEVASSINE**
- **Marie BLASQUEZ**

Sont ainsi déclarés élus, membres suppléants :

- **Serge AUDONNET**
- **Philippe AUZON**
- **Patrick BIGOT**
- **Philippe BIGOT**
- **Jennifer TIXIER**

pour faire partie de la Commission de délégation de service public, aux côtés du Président.

 Le Président

Daniel BÔNE